

ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Section M de la NACE Rév. 2
Année de référence : 2017

2,5 %

de la masse
salariale consacrée
à la formation

17,8 %

de la contribution
financière de l'État
à la formation

11,8 %
des entreprises

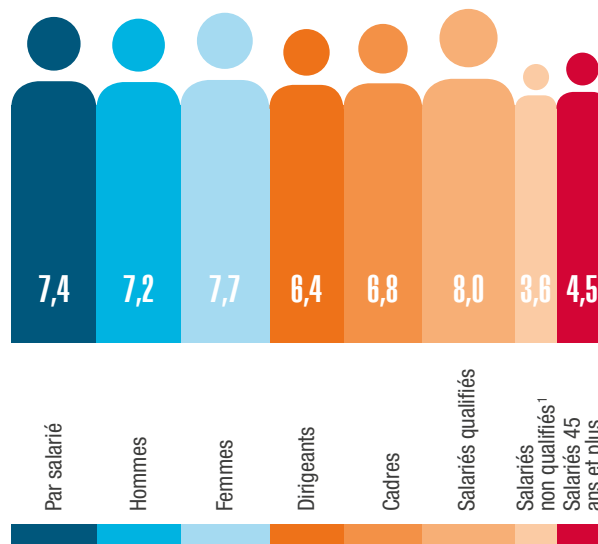
71,8 %
des salariés

du secteur concerné(e)s par l'aide
financière de l'État à la formation

ACCÈS À LA FORMATION

Nombre moyen de
participations à des formations

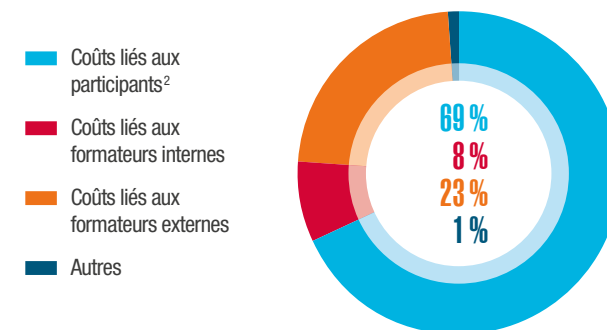
- Par salarié
- Selon le sexe
- Selon le statut professionnel
- Par salarié âgé de plus de 45 ans



¹ Sans diplôme reconnu et ancienneté < 10 ans.

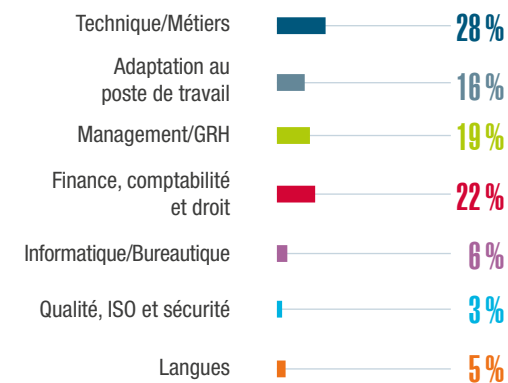
EFFORT DE FORMATION

Structure de l'investissement
direct en formation*



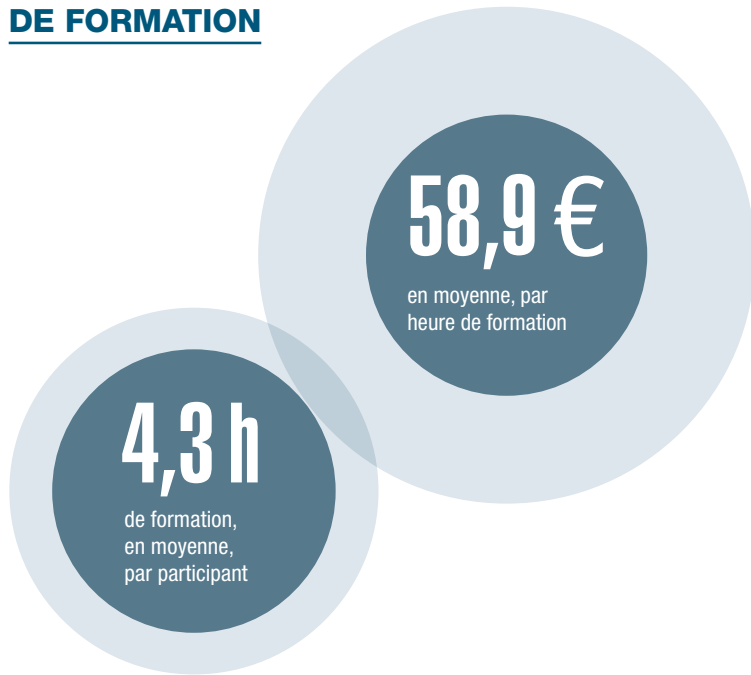
² 62% : Salaires des participants / 7% : Coûts annexes des participants.

Répartition du montant de l'investissement direct
en formation selon le domaine de formation*

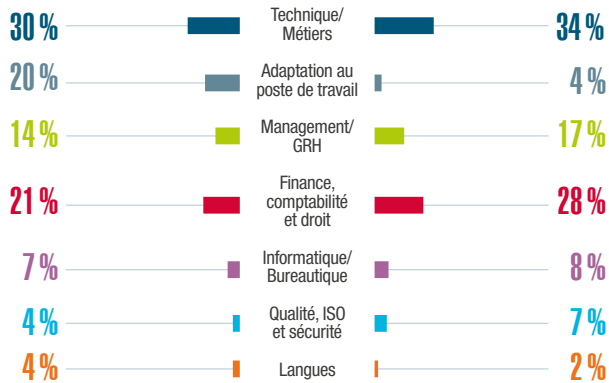


* La somme est différente de 100% en raison du jeu des arrondis.

EFFORT DE FORMATION



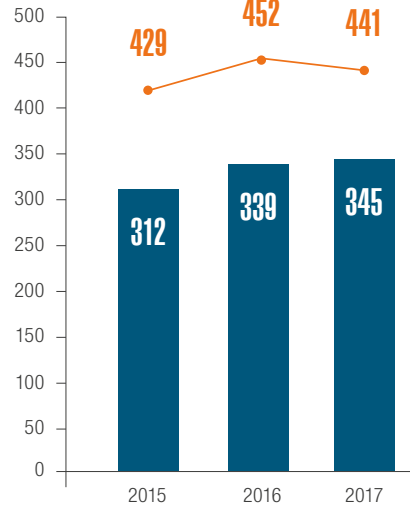
Répartition du nombre d'heures de formation selon le domaine de formation



Répartition du nombre de participants selon le domaine de formation

COFINANCEMENT PUBLIC

Évolution du nombre d'entreprises et du nombre de demandes de cofinancement



Entreprises concernées
Demandes de cofinancement (entreprises seules ou rassemblées en groupe)



COFINANCEMENT PUBLIC

Répartition de l'aide financière selon la taille des entreprises



Aide moyenne par salarié selon la taille des entreprises



Source

Le périmètre d'analyse de la présente publication est fixé par les données brutes extraites des demandes de cofinancement éligibles en matière de formation professionnelle continue pour l'exercice 2017 à la date d'extraction des données : 10 avril 2020.

Les données sur la structure économique nationale ont été fournies par le Statec et l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS).

Éditeur

INFPC
Établissement public
Immeuble CUBUS C2
2, rue Peternelchen
L-2370 Howald
Téléchargement
www.lifelong-learning.lu/fpc